

Prévenir efficacement le harcèlement moral au travail - Version Salariés

MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

Public

Ce module s'adresse à :

- Ensemble des salariés et des intérimaires ;
- Salariés de l'entreprise ; • Intérimaires ; • Stagiaires.

Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash. (Technologie non maintenue par les navigateurs récents.)

Objectifs de la formation

À la suite de ce module, l'apprenant aura les principales clés pour :

- comprendre le phénomène de harcèlement moral au travail ;
- reconnaître les manifestations de harcèlement moral lié à votre environnement de travail ;
- savoir comment réagir face à une situation de harcèlement moral.

Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 20 minutes

Tarif : nous consulter*

Généralités

Les problèmes de harcèlement au travail affectent de nombreuses entreprises et nuisent aux salariés qui en sont victimes ainsi qu'aux entreprises.

L'arrêté du 23 juillet 2010 étend les dispositions de l'accord national interprofessionnel du 26 mars 2010 sur le harcèlement et la violence au travail. Depuis le 1er août 2010, ces dernières s'appliquent à tous les employeurs et tous les salariés compris dans son champ d'application (industrie, commerces, services, artisanat). L'accord indique qu'aucun salarié ne doit subir des agissements de harcèlement dans le cadre de son travail.

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



Contenu du Module

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 : Définir, comprendre le harcèlement moral au travail

Chapitre 2 : Les conséquences du harcèlement moral

Chapitre 3 : Conduite à tenir face à une situation de harcèlement moral

Partie 2 : Évaluation

À l'issue de chaque chapitre, la formation est complétée par une synthèse de l'essentiel à retenir. Ensuite l'apprenant est évalué.

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation notée des résultats de la formation
- Évaluation de satisfaction de la formation
- Attestation de formation si les compétences sont validées